

**De :** Media <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)>  
**Envoyé :** 22 octobre 2020 19 h 53  
**À :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)  
**C. c. :** Me'Shel Gulliver Bélanger; Elizabeth Lindsay; Bryan Blom; Media  
**Objet :** Transcription de l'entrevue - Ministre Anand - Power & Politics avec Vassy Kapelos/22 oct. 2020

Bonsoir,

Voici l'entrevue de ce soir de la ministre Anand à la CBC.

Merci.

Marc

<b>Programme :</b>	Power & Politics avec Vassy Kapelos (1 heure)	<b>DATE :</b>	22 octobre 2020 17 h	<b>Heure :</b>	de 17 h à 18 h
<b>Station :</b>	CBC News Network	<b>Réseau :</b>	Société Radio-Canada	<b>Ville :</b>	Toronto

**TITRE :** Entrevue avec la ministre Anita Anand

**DAVID COCHRANE (Hôte) :** Eh bien, nous commençons de ce côté de la frontière. Suite à une motion des conservateurs qui menaçait de renverser le gouvernement minoritaire, l'opposition en a déposé une nouvelle et les libéraux ont de nouveau remis les gants. Les conservateurs veulent que le Comité de la santé enquête sur la réponse du gouvernement face à la pandémie, mais les libéraux affirment que la demande de documents retarderait les fonctionnaires qui travaillent pour livrer les programmes afin de soutenir les Canadiens pendant la pandémie. Nous avons joint la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Anita Anand, à Oakville, en Ontario. Madame la Ministre, bienvenue à nouveau à l'émission.

**ANITA ANAND (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) :** Bonjour David. Je vous remercie de m'avoir invité.

**COCHRANE :** Madame la Ministre, les conservateurs affirment que cette motion permettrait d'examiner la réponse à la COVID et de tirer des leçons des éventuels faux pas commis lors de la première vague. Cet argument n'est-il pas valable?

**ANAND :** Écoutez, je suis tout à fait d'accord avec la nécessité pour tous les membres de la Chambre des communes de travailler ensemble et, dans cette optique, nous avons rendu publics, au cours de l'été, un certain nombre de documents et de contrats relatifs à nos achats d'EPI. Et donc oui, nous devons vraiment travailler ensemble. Le problème que pose la motion concerne la production de documents très sensibles. Par exemple, nos accords d'achat anticipé de vaccins. Nous avons livré une lutte acharnée pour obtenir ces contrats et ils contiennent des informations très sensibles. Je ne veux pas risquer ces contrats et les marchés qu'ils créeront, car je pense que la santé et la

sécurité des Canadiens seraient en jeu.

**COCHRANE :** Mais le légiste et les personnes qui travaillent pour la Chambre des communes ne pourraient-ils pas les examiner et en retirer les informations importantes pour protéger les intérêts nationaux dans ces cas-là?

**ANAND :** Pour certains, David, nous sommes toujours en négociation. Qu'il s'agisse d'achats de vaccins, d'EPI ou de tests rapides, ces négociations sont toujours en cours et si nous publions tous les documents que les conservateurs demandent, nous compromettrons nos négociations. Nous compromettrons nos contrats et je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des Canadiens. C'est ce qui me préoccupe le plus dans cette motion. David, j'ai pratiqué le droit des sociétés et j'ai enseigné le droit des sociétés et des valeurs mobilières pendant 22 ans. Je connais des accords de ce type et je suis très préoccupé par la divulgation d'informations qui pourraient compromettre nos approvisionnements en ce moment.

**COCHRANE :** L'une des autres plaintes que les membres de votre gouvernement ont formulées au sujet de cette motion, c'est les 15 jours qu'elle accorde aux fonctionnaires pour remettre le volume de documents qu'ils veulent obtenir. C'est tout simplement insuffisant pour le faire de manière réaliste, mais lorsque Patty Hajdu, la ministre de la Santé, a été interrogée aujourd'hui à plusieurs reprises sur « Qu'est-ce qu'un calendrier réaliste? », elle n'a pas voulu répondre. Quel serait donc un calendrier réaliste pour que votre gouvernement puisse remettre ces documents si les Communes adoptent cette motion?

**ANAND :** Merci, j'apprécie la question. Pour moi, ce n'est pas une question de temps. Nous sommes au milieu de la deuxième vague, David. Nos achats sont toujours en cours. Nous devons nous assurer que ces contrats continueront à nous approvisionner, que les entreprises et les fournisseurs avec lesquels nous discutons continueront à faire des affaires avec nous. Si nous allons de l'avant et que nous publions des informations, cela portera atteinte à nos relations avec les fournisseurs. Et ce n'est pas seulement moi, en tant que ministre, qui le dit. Le président de l'Association des fabricants de pièces automobiles a déclaré aujourd'hui : « Les entreprises de tout le pays ont tout laissé tomber pour aider à sauver des vies en fabriquant des biens essentiels pour chaque gouvernement au Canada. À chaque grève politique, nous avons tous travaillé ensemble ». En d'autres termes, il s'agit d'un effort pancanadien et nous devons tous y contribuer. Je suis très préoccupé par la divulgation de documents, de contrats de vaccins, de contrats d'EPI, de courriels et autres, car nous allons porter atteinte à ces relations et c'est très, très...

**COCHRANE :** Mais la motion dit que vous pouvez censurer ces documents pour ces préoccupations de sécurité, ces préoccupations de sécurité nationale et il est certain que l'achat de vaccins et l'achat de matériel médical nécessaire relèvent de la sécurité nationale parce que c'est l'exemption que vous avez appliquée auparavant sur la divulgation des documents. Cette préoccupation que vous soulevez n'est-elle donc pas couverte par les termes mêmes de la motion?

**ANAND :** En fait, à la lecture de la motion, David, l'exemption pour raisons de sécurité nationale telle qu'elle est formulée ne s'applique qu'aux documents relatifs au Groupe de travail sur les vaccins. Je ne suis donc pas sûre que cela permette effectivement de censurer certaines informations de manière généralisée. Mais je continue à examiner cette motion et, comme je l'ai dit, je veux travailler avec toutes les parties de la Chambre. En tant que gouvernement, nous voulons travailler avec toutes les parties de la Chambre. C'est pourquoi, lorsque le comité OGGO a demandé de la documentation, nous l'avons fournie et nous mettons continuellement à jour les informations à propos de nos contrats sur notre site web. Et nous continuerons à rendre publiques les informations dès qu'elles deviennent moins sensibles. C'est notre engagement en matière de transparence et de responsabilité et c'est mon engagement en tant que ministre envers le peuple canadien.

**COCHRANE :** J'apprécie que les négociations sur ce genre de questions se fassent le plus souvent par le biais du bureau des leaders parlementaires, mais M. Rodrigues n'était pas disponible pour nous parler

aujourd'hui. Je me demande donc si vous êtes au courant de négociations ou de contre-proposition des libéraux aux conservateurs sur la modification de cette motion pour répondre à vos préoccupations ou si vous allez simplement essayer de la combattre et de l'arrêter lorsqu'elle sera mise aux voix lundi?

- ANAND :** Je crois qu'au cours de la dernière heure, le leader parlementaire a proposé un libellé supplémentaire pour la motion, ce qui indique notre volonté et notre préoccupation quant à la nécessité de travailler ensemble pour la santé et la sécurité des Canadiens. Et je pense que tout le monde à la Chambre des communes partage cette préoccupation. Nous sommes encore en plein milieu d'une pandémie et nous devons passer au travers ensemble.
- COCHRANE :** Cela signifie-t-il que vous seriez prête à soutenir cette motion si vous pouvez obtenir certains changements tels qu'ils sont proposés par votre leader parlementaire?
- ANAND :** Je vais examiner la motion plus en profondeur, mais je dirai qu'elle a une portée très large et que je ne suis pas certaine à 100 % de ce que le leader du Parlement propose à l'heure actuelle. Je vais donc me retirer et faire mes commentaires, mais je dirai qu'en tant que ministre des marchés publics, notre documentation, nos contrats, nos négociations sont au centre de mes préoccupations et que je soulèverai ces questions lorsque je parlerai avec tous les partis de la Chambre.
- COCHRANE :** Si cette législation représente vraiment une telle menace pour l'approvisionnement en vaccins et les autres contrats médicaux nécessaires dont vous parlez, pourquoi cela ne serait-il pas considéré comme un vote de confiance? Votre gouvernement a déclaré aujourd'hui que vous n'en feriez pas un vote de confiance, mais s'il s'agit vraiment d'une menace pour la réponse à la pandémie et votre capacité à obtenir les médicaments et les traitements dont le pays a besoin, pourquoi ne serait-ce pas un vote de confiance?
- ANAND :** Eh bien David, je pense que nous avons tous foi et espoir que ce gouvernement sera un gouvernement dans lequel les autres parties se retrouveront autour de la table et concluront un accord d'une manière ou d'une autre, afin que nous n'ayons pas à suivre cette voie comme l'a dit le premier ministre et je suis d'accord avec lui. Il ne s'agit pas d'une question d'élection. Nous devons essayer de travailler ensemble et c'est exactement ce que nous allons faire chaque jour.
- COCHRANE :** Mais vos conversations avec le bureau du ministre de la Santé vous ont-elles permis de savoir s'il existe une volonté de modifier les exigences pour tenir compte de certaines de ces préoccupations?
- ANAND :** Écoutez, mon objectif aujourd'hui et chaque jour est de m'assurer que nos approvisionnements parviennent au Canada. Nous avons maintenant plus de 2 milliards d'articles d'EPI achetés, nous avons 282 doses de vaccins achetés pour les Canadiens et nous avons des tests rapides qui arrivent au Canada chaque jour et chaque semaine maintenant. C'est donc mon objectif et cela va continuer à être mon objectif parce que ces choses sont essentielles pour les Canadiens.
- COCHRANE :** OK. Madame la ministre Anand, merci pour votre temps.
- ANAND :** Merci beaucoup, David. Prenez soin de vous.

**JOURNALISTE** : David Cochrane  
**REGISTRE DE MÉDIA** 20201022T-0066  
**ID** :

**Durée** : 8:40  
**Mots** : 1 400

**Province** : Ontario  
**Portée** : Nationale

**Le matériel est protégé par le droit d'auteur et peut être utilisé uniquement à des fins d'examen interne, d'analyse  
ou de recherche  
J&A Media Services - 94 Laird Drive - Suite 200 - Toronto - Ontario M4G 3V2**